

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| <b>Enjeux CT ENS AA</b>            | Sensibiliser le public   |
| <b>Thème</b>                       |  |
| <b>Maître d'ouvrage porteur</b>    | Annemasse Agglo  |
| <b>Comité de suivi de la fiche</b> | Porteur, 12 communes, Conseil Départemental 74, LPO, ASTERS, FNE, FDC74, CODEV Annemasse-Agglo |
| <b>Titre de l'action</b>           | PG 6 - Elaboration d'un plan de sensibilisation  |
| <b>Priorité</b>                    | 1  |

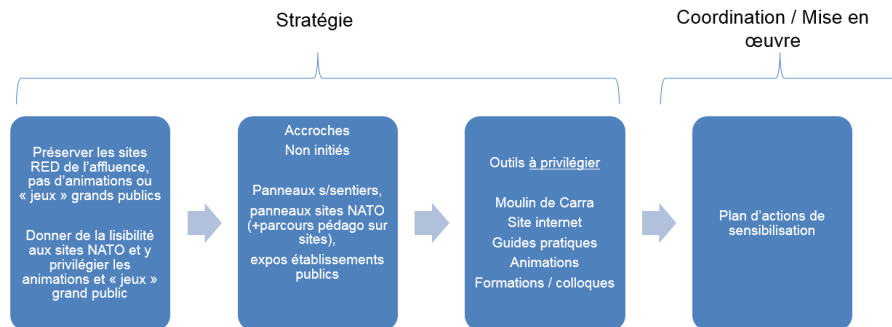
|                            |                |
|----------------------------|----------------|
| <b>Localisation</b>        | <b>Secteur</b> |
| Ensemble d'Annemasse Agglo |                |

|   |
|---|
| <b>Contexte</b>   |
| <p>Dans le cadre de la concertation menée par Annemasse-Agglo en 2018, des ateliers de co-construction ont été organisés, notamment sur la stratégie à adopter en termes de sensibilisation.</p> <p>3 cibles ont ainsi été identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand public : cible assez classique des projets de sensibilisation, l'enjeu sera d'aller chercher les non-initiés aux questions environnementales ;</li> <li>• Scolaires : cible également assez classique avec les élémentaires, l'enjeu sera de proposer une programmation spécifique pour les secondaires, véritables adultes en devenir ;</li> <li>• Professionnels : cette cible est spécifique au CT ENS d'Annemasse Agglo, du fait de l'enjeu important à développer de la nature en ville, permettant de développer voir restaurer le réseau écologique global du territoire. Aménageurs public et privés, services espaces verts publics, forestiers et agriculteurs seront ici concernés.</li> </ul> <p>Les participants aux ateliers de concertation ont convenu que les efforts de sensibilisation devront porter sur la prise de conscience de ces publics à la nécessité de préserver et d'agir, sur le fait d'apporter la connaissance et sur la nécessité d'accompagner au changement de pratiques.</p> <p>Les actions de sensibilisation devront porter sur les enjeux ciblés par le CT ENS à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les réservoirs et zones relais de biodiversité, la nature ordinaire, et les paysages ;</li> <li>• Préserver et restaurer les corridors ;</li> <li>• Contrer les espèces exotiques envahissantes faune et flore ;</li> <li>• Préserver la ressource en eau.</li> </ul> <p>Des « accroches » ont été imaginées pour « capter » certaines des cibles citées ci avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Panneaux sur les sentiers avec une accroche paysagère ou patrimoniale ;</li> <li>• Expositions, affiches dans les lieux publics de passage comme les mairies et établissements publics, les bibliothèques, les halls de poste ... ;</li> <li>• Supports pédagogiques sur les sites de nature ordinaire qui seront mise en évidence par des panneaux signalétiques (routiers, pédestres...). Note : les sites réservoirs de biodiversité seront préservés de tout aménagement et de toute signalisation.</li> </ul> <p>Ces accroches permettraient d'orienter le public ciblé sur des outils comme par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moulin de Carra à Ville-la-Grand ;</li> <li>• Programme d'animations, de formations, de colloques ;</li> <li>• Site internet ;</li> <li>• Guides pratiques.</li> </ul> <p>Dans le cadre de cette stratégie, la Mairie de Ville la Grand joue un rôle particulier du fait de la création du Moulin de Carra qui est la seule structure publique sur le territoire uniquement dédiée à la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement. La Mairie possède donc une expertise à prendre en compte.</p> |

D'autres communes ont des animateurs nature dans leurs équipes pour des interventions en milieu scolaire ou grand public, comme Gaillard et Annemasse. Ces communes seront spécifiquement à associer au regard de leur retour d'expérience.

## Objectifs de l'action

La stratégie exposée doit être finalisée par concertation avec un panel d'acteurs plus élargi pour être ensuite déclinée en plan d'actions.



L'objectif de la présente fiche action sera de mener une étude permettant de finaliser la stratégie puis d'élaborer ce plan d'actions.

## Contenu de l'action

### 1/ Finalisation de la stratégie :

La finalisation de cette stratégie devra être réalisée via une concertation des acteurs du territoire permettant de réinterroger, amender puis finaliser la stratégie vue ci-avant : animateurs périscolaires, animateurs natures indépendants ou d'associations environnementales, autres structures que le Moulin de Carra à portée d'éducation à l'environnement, services Education de chacune des mairies, etc. :

- associations environnementales : LPO, Asters, FNE, FDC74, Apollon... ;
- Structures d'animations grand public : Paysalp, Maison du Salève, Anim'Nature... ;
- Structures en lien avec les scolaires : Centre aéré de La Bergue, Réseau des MJC ou autres structures périscolaires, services scolaires et animateurs nature de chacune des communes (PEDT)... ;
- Autres structures en lien avec les professionnels : Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, ONF, CAUE, Réseau Empreintes... ;
- Conseil de Développement d'Annemasse Agglo (CODEV), Conseils de Développement Durable des communes...

Un atelier citoyen permettant de dimensionner une fiche action « appel à projet citoyen » sera prévu. Les membres des différentes instances participatives des communes seront invités à cet atelier, de même que les membres des différents conseils de développement.

Cette concertation devra aboutir à un projet de coordination du plan d'action « sensibilisation » et devra répondre à aux questions suivantes pour compléter ou amender la stratégie proposée :

- Quelles que soient les cibles : n'y a-t-il pas d'autres accroches à utiliser pour sensibiliser les non-initiés ? Quelles entrées utiliser outre le paysage, quels contenus ? Y a-t-il d'autres outils mobilisables ?
- Pour les scolaires : quelle option organisationnelle choisir entre un listing d'animations à disposition et restant à programmer par les structures scolaires ou la mise en place d'une programmation fixe ?

La stratégie amendée de ces différentes concertations sera finalisée et présentée au Comité de Territoire du CT ENS.

### 2/ Elaboration du plan d'actions sensibilisation :

La phase de déclinaison de cette stratégie en plan d'actions sera réalisée également en concertation avec les structures précitées afin d'obtenir un plan d'actions ancré dans le territoire, avec des outils les plus efficaces possibles. C'est lors de cette concertation que des porteurs et co-porteurs de chacune des fiches actions seront recherchés.

Le plan d'actions sera notamment rédigé suivant les thèmes suivants, avec chiffrage :

- Mise en place des « accroches » : sur sentiers, sur sites NATO
- Aménagements pédagogiques sur sites NATO (sentiers pédago, etc...) y compris Moulin de Carra
- Coordination des animations CT ENS en direction du grand public et des scolaires
- Animations grand public
- Animations scolaires
- Colloques et formations pour les professionnels
- Coordination de la mise en place des expositions dans les établissements publics
- Mise à disposition ou location d'expositions suivant chacun des enjeux ciblés par le CT ENS
- Réalisation d'une exposition spécifique aux connaissances qui seront apportées par les études du CT ENS
- Guides pratiques
- Site internet

#### Faisabilité

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| <i>Technique et organisationnelle</i> | La présente fiche pourra être mise en œuvre via une prestation externalisée ou via le recrutement d'un agent par Annemasse Agglo. |
| <i>Juridique et financier</i>         |   |
| <i>Foncier</i>                        |   |

#### Chiffrage de l'action

| <i>Détail de chaque étape</i>                           | <i>Chiffrage €TTC</i> | <i>Maître de l'Ouvrage</i>   | <i>Taux de subvention CD74</i> |
|---|-----------------------|--|--------------------------------|
| Finalisation de la stratégie du plan de sensibilisation | 40 000€               | Annemasse-Agglo<br>Via une prestation ou via des moyens en interne | 80%                            |
| Elaboration du plan de sensibilisation                  |                       |  |                                |

#### Calendrier / Phasage

| 2020  | 2021                            | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|---------------------------------|------|------|------|
| Finalisation stratégie /<br>Elaboration du plan d'actions | Mise en œuvre du plan d'actions |      |      |      |

#### Indicateurs

Nombre d'actions inscrites au plan d'actions